



ARTICLE 1 : organisation

La 10^e édition de La TRANS'Yssoirienne est organisée le **dimanche 13 avril 2025** par la Ville d'Issoire, l'Union Sportive Issoirienne et le 28^e Régiment de transmissions :

- À partir de 10h : pour les plus de 16 ans, parcours chronométré (départs par vagues)
- À 14h : pour les 10-15 ans, parcours non chronométré (départ unique)

La course est ouverte uniquement aux personnes âgées de 10 ans et plus, sur présentation dès l'inscription :

Mineur :

- d'une autorisation parentale.

Majeur :

- d'un certificat délivré suite au suivi du Parcours de Prévention Santé (outil de sensibilisation aux risques, aux précautions et aux recommandations liés à la santé des sportifs) mis à disposition par la Fédération Française d'Athlétisme ;
- ou d'une licence FFA valide.

ARTICLE 2 : inscription et droit d'engagement

L'inscription peut se faire jusqu'au samedi 12 avril 2025 à 20h¹ sur le site www.altichrono.fr (paiement sécurisé). Les tarifs sont les suivants :

- 10-15 ans : 6 €
- 16-20 ans : 12 €
- +20 ans : 19 €

Pour des raisons liées à l'organisation, le nombre d'inscrits est limité à **1300 participants** pour les plus de 16 ans et 200 participants pour les 10-15 ans.

Pour les plus de 16 ans : les départs se font par vagues successives. Les 5 premières vagues sont constituées de 200 concurrents et la 6^e vague est constituée de 300 concurrents. Chaque participant doit choisir la vague dans laquelle il souhaite partir. Les inscriptions dans chaque vague se font dans la limite des places disponibles.

Les participants ont la possibilité de constituer une équipe. Celle-ci doit être composée d'au moins 3 membres et ne peuvent excéder 10 membres. **Les équipes mixtes (16-20 ans / +20 ans) sont autorisées.**

Le retrait des dossards se fait le jour de la course au gymnase des Prés de 6h30 à 9h30.

Seuls les participants inscrits au plus tard le lundi 31 mars 2025 disposeront d'un dossard personnalisé.

Pour les 10-15 ans : une seule vague est proposée et les inscriptions sont individuelles. Il n'y a pas de chronométrage pour les 10-15 ans, toutefois **il est demandé à chaque participant de se présenter dès 13h30.**

ARTICLE 3 : course

Pour les plus de 16 ans : l'épreuve est une course d'obstacles d'environ 8 km avec 28 zones d'obstacles. Elle comporte un ravitaillement et donne lieu à un classement individuel et à un classement par équipe établi sur la base des 3 meilleurs temps de chaque équipe.

Pour les 10-15 ans : l'épreuve est un parcours d'environ de 3 km avec 12 zones obstacles, empruntant pour l'essentiel des zones non accessibles aux véhicules. Chaque participant peut être accompagné d'un adulte.

ARTICLE 4 : départ / arrivée

Pour les plus de 16 ans : le départ se fait au 28^e RT (quartier de Bange) et l'arrivée au Complexe du Bout du Monde. À l'arrivée, des douches sont à disposition des participants, au gymnase des Prés (avenue Antonin-Gaillard). Afin de fluidifier la course, les départs sont effectués par vagues espacées d'une quinzaine de minutes. Le départ de la première vague, dite « performance » est fixé à 10h. Le choix des vagues se fait au moment de l'inscription en fonction des places disponibles.

Un échauffement est assuré 15 minutes avant chaque départ.

Pour les 10-15 ans : le départ s'effectue dans le square Roux à 14h et l'arrivée au Complexe du Bout du Monde. À l'arrivée, des douches sont à disposition des participants, au gymnase des Prés (avenue Antonin-Gaillard).

ARTICLE 5 : parcours

La TRANS'Yssoirienne est une course pédestre disputée pour l'essentiel sur la voirie et sur les chemins de la commune d'Issoire. Le parcours est balisé, par des barrières, de la rubalise, du fléchage ainsi que des marquages au sol réalisés à l'aide d'une peinture respectueuse de l'environnement.

Les accompagnateurs et les chiens sont interdits durant la course sur tout le parcours.

Des signaleurs sont positionnés tout au long du parcours pour orienter en cas de sortie de circuit.

Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables du temps perdu par un coureur égaré. Le balisage est retiré en majeure partie par les organisateurs à l'issue de la course.

ARTICLE 6 : temps limite et abandon

Pour les plus de 16 ans : le temps limite est fixé à 2h30 après le départ de la dernière vague. Passé ce délai, les concurrents sont mis hors course par les organisateurs. Tout coureur hors course doit obligatoirement remettre sa puce à l'arrivée et donc suivre le parcours des 8 km. En cas d'abandon, tout coureur doit le signaler aux organisateurs.

Pour les 10-15 ans : le temps limite est fixé à 2h après le départ (absence de chronométrage).

ARTICLE 7 : récompense

Un lot est offert à tous les participants dans la limite des stocks disponibles.

ARTICLE 8 : assurance

Une assurance responsabilité civile doit être souscrite pour cette épreuve.

ARTICLE 9 : droit à l'image

L'autorisation est donnée aux organisateurs ainsi qu'à leurs ayants droits tels que les partenaires et médias d'utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles les coureurs peuvent apparaître sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

ARTICLE 10 : sécurité

La sécurité est assurée par la Croix-Rouge et le cas échéant par la caserne des Sapeurs-pompiers d'Issoire. Un médecin est également dépêché sur place.

ARTICLE 11 : réclamation

Toute réclamation doit être formulée au PC auprès d'un membre du jury d'épreuve, dans un délai maximum de 30 minutes après l'arrivée du coureur concerné.

ARTICLE 12 : jury d'épreuve

Le jury d'épreuve est composé du comité d'organisation, de l'équipe médicale présente sur la course et du directeur de course.

ARTICLE 13 : puce de chronométrage

Pour les plus de 16 ans : le chronométrage est assuré par la société Altichrono à l'aide de transpondeurs. Les puces devront être rendues à l'arrivée. Toute puce NON restituée sera facturée 12 € au participant. Tout concurrent qui perçoit une puce doit le rendre à un membre de l'organisation en cas de non départ ou d'abandon.

Pour les 10-15 ans : aucun transpondeur n'est distribué.

¹ ou dans la limite des dossards disponibles.